



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 120179

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le coût de la vie pour les personnes handicapées. Les personnes handicapées doivent investir des sommes considérables pour le plateau technique touchant le handicap, la mobilité et l'accessibilité personnelle comme le fauteuil roulant, les accessoires véhicules, tout équipement pour la mobilité, l'équipement intérieur des appartements. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer comment ce coût est pris en compte et s'il envisage de reconsidérer l'aide donnée aux personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120179

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2333